



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Direction des sécurités  
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure**

Mâcon le 12 janvier 2024

Le préfet de Saône-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les maires  
de Saône-et-Loire

(en communication à Madame et Messieurs les  
sous-préfets d'arrondissement)

**Objet :** Adaptation de la posture Vigipirate « hiver – printemps 2024 ».

La nouvelle posture Vigipirate pour la période « hiver – printemps 2024 » sera active à compter du 15 janvier 2024. Elle ramènera l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ».

Cette posture met l'accent sur :

- la sécurité des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;
- la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des transports et bâtiments publics et institutionnelles.

Les forces de l'ordre se tiennent à votre disposition pour évoquer avec vous les modalités de mise en œuvre de ces mesures et répondre à vos questions quant à l'évolution possible ou non des dispositifs existants.

Par ailleurs, une plate-forme de sensibilisation Vigipirate est active depuis le 20 septembre 2019 à l'adresse <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate>. Elle permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace et des gestes réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque. Je vous invite à favoriser la consultation par vos agents de cette plateforme.

Enfin, je vous remercie d'être particulièrement vigilant sur la prévention et le signalement des cas de radicalisation au sein de votre commune. Sur ce point, je vous demande de communiquer, le cas échéant, vos informations, sans délai, aux forces de l'ordre et à la préfecture ([pref-referent-radicalisation@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-referent-radicalisation@saone-et-loire.gouv.fr)).

*Comptant sur votre vigilance -  
Merci à vous -  
Bien cordialement.*

Le préfet,



Yves Séguy